

Définition	Interprétation et commentaires
<p>2.1.2 Déficience intellectuelle profonde — Code 23</p> <p>Une déficience intellectuelle est qualifiée de « profonde » lorsque l'évaluation fonctionnelle de l'élève révèle qu'il ou elle présente les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des limites importantes sur le plan du développement cognitif rendant impossible l'atteinte des objectifs des programmes d'études des classes ordinaires et requérant l'utilisation d'un programme adapté; – des habiletés de perception, de motricité et de communication manifestement limitées, exigeant des méthodes d'évaluation et de stimulation individualisées; – des capacités fonctionnelles très faibles sur le plan de l'autonomie personnelle et sociale entraînant un besoin constant de soutien et d'encadrement dans l'accomplissement des tâches scolaires quotidiennes. <p>L'évaluation fonctionnelle de cet élève peut également révéler qu'il présente des déficiences associées telles que des déficiences physiques, sensorielles ainsi que des troubles neurologiques, psychologiques et une forte propension à contracter diverses maladies¹.</p> <p>Un quotient de développement inférieur à 20-25 est habituellement considéré comme le signe d'une déficience intellectuelle profonde. Les résultats aux examens standardisés d'évaluation des fonctions cognitives peuvent être transposés en quotient de développement par la formule suivante :</p> <p>quotient de développement = $\frac{100 \times \text{âge de développement}}{\text{âge chronologique}}$</p>	<p>1. La plupart des élèves considérés ici ont d'autres déficiences qui, en interaction, influent sur leur développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – déficiences physiques <p>Les faiblesses de natures diverses peuvent avoir des effets nuisibles à la mobilité des membres et à la structure osseuse. Les difficultés causées par ces déficiences entraînent chez les élèves en question une plus grande fatigabilité. D'où l'importance d'utiliser des techniques favorisant la respiration, le confort et la communication avec les personnes de leur entourage. Dans certains cas, une aide technique sera nécessaire : soutien à la station debout, fauteuil roulant, etc. Le soutien physique, les aides techniques, le matériel didactique adapté doivent amener l'élève à agir par lui-même ou par elle-même avec un minimum de contraintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> – déficiences sensorielles <p>Des élèves présenteront également une déficience visuelle ou une déficience auditive. Ces élèves auront besoin d'une aide technique appropriée pour réduire les incapacités qu'engendrent ces déficiences. Son utilisation par l'élève exige un apprentissage, des exercices préparatoires donnés ou à tout le moins supervisés par des spécialistes de la réadaptation.</p> <ul style="list-style-type: none"> – troubles neurologiques et psychologiques <p>Des troubles d'ordre neurologique et psychologique (épilepsie, autisme ou autres) sont parfois observés chez certains élèves. Ces troubles influent sur le développement du langage, sur les capacités d'attention et de concentration de ces élèves ainsi que sur leur perception temporelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> – maladies diverses <p>Certains élèves contractent facilement diverses maladies : pneumonie, asthme, otites, infections urinaires, etc. Des médicaments ou des injections doivent parfois leur être administrés régulièrement.</p>